

DEPARTEMENT DE L'AIN  
Arrondissement de Bourg  
Canton d'Attignat  
Commune de MONTRACOL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL

Séance du 27 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-sept novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

En exercice	Présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages exprimés
15	11	3	14

DATE DE LA CONVOCATION

Le 20 novembre 2024

**Présents :**

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Sophie JACOB-GAUTHERET, Aurélie CAVALLERO, Bénédicte JOURDIN, Corinne AGIUS, Patricia CHAMBARD

MM. David LAFONT, Christophe SUBTIL, Martial CHEVALIER, Christophe JOLY, Laurent CLAUS

**Absents excusés :** MME Annie CHARTREZ (donne pouvoir à Martial CHEVALIER)

MM. Loïck YONNET, Morgan MERLE (donne pouvoir à David LAFONT), Frédéric REFOUVELET (donne pouvoir à Christophe JOLY)

**A été élu secrétaire :** Monsieur Christophe JOLY

Objet : **TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE ET DE L'ESPACE CREMATISTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs des concessions du cimetière et de l'espace crématiste pour 2025.

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas modifier les tarifs des concessions du cimetière et de l'espace crématiste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et de les garder comme suit :

**CONCESSIONS EN TERRE**

- concession trentenaire (nouvelle ou renouvelée) : 80 € par m<sup>2</sup> (soit 160 € pour 2 m<sup>2</sup>).

**CASE COLUMBARIUM**

- module 4 places pour 15 ans : 920 €
- module 4 places pour 30 ans : 1 470 €
- module 2 places pour 15 ans : 790 €
- module 2 places pour 30 ans : 1 270 €
- module 1 place pour 15 ans : 640 €
- module 1 place pour 30 ans : 950 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Maire,  
David LAFONT

